

Escoffier-Ulrich KOUASSI

LES EMPREINTES DU POLICIER DANS LE 5^E RÈGNE DE MAXIME CHATTAM

Résumé

Menée avec la méthode d'analyse narratologique, la présente étude tente de prouver que *Le 5^e règne* de l'écrivain français Maxime Chattam comporte des empreintes narratives du genre policier. Dans cet élan, elle interroge, tour à tour, les présences d'énigmes, d'enquêtes puis détermine la formule terminale de l'exercice policier. Bien que ne relevant pas du clade policier, ce récit offre des parodies de scènes de crime dans des manoirs à la périphérie des villes comme dans les modèles anglais où la présence de cadavres et de bête méchante provoque une ambiance fantastique de peur et d'anxiété que le suspens vient pousser à son paroxysme.

Mots clés: crime - enquête - victime - policier - roman

Abstract

Conducted with the method of narratological analysis, the present study postulates and tries to prove that *The 5th reign* of the French writer Maxime Chattam includes narrative imprints of the detective genre. In this momentum, she questions, in turn, the presence of criminal actions, enigmas, investigations and then determines the final formula of the police exercise. Although not falling under the detective clade, this narrative offers parodies of crime scenes in mansions on the outskirts of cities as in English-style mystery novels where the presence of corpses and evil beast provokes an atmosphere of fear and of anxiety that the suspense comes to push to its climax.

Keywords : novel - detective - crime - victim - investigation

Introduction

Au XIX^{ème} siècle, au moment où les grandes villes européennes, par leur croissance deviennent de plus en plus dangereuses et où les valeurs traditionnelles se dépravent considérablement, le genre policier naît et traduit l'expression des inquiétudes nouvelles, liées à l'extension d'une pauvreté urbaine. Il désigne un texte narratif dans lequel une énigme doit être résolue via une enquête ouverte, menée par un enquêteur qui doit l'élucider. Ainsi, Régis Messac l'appréhende comme « un crime mystérieux, graduellement éclairci par les raisonnements et les recherches d'un policier. » (R. Messac, 1929) pour dire que l'enquête, le plus souvent criminelle, y est essentielle. Si l'on retient du roman policier une telle définition, il en résulte qu'il défend une cause éthique, politique, sociale ou religieuse. Cela implique qu'il entretient des rapports très étroits avec la société moderne qui l'a vu naître.

Les origines du genre policier remonteraient au VII^{ème} siècle dans la Chine impériale à travers le personnage du juge Ti, héros d'un roman policier chinois. Ainsi, la littérature chinoise a certainement une influence sur celle qui naît en Europe au XIX^{ème} siècle. Centré sur un crime, au sens juridictionnel du terme, le roman policier connaît très vite du succès du fait des avancées technologiques de la société urbaine. Il se développe en même temps que la presse à grand tirage dont la prédilection est de relater des faits divers et de proposer une gamme de feuilletons suscitant l'enthousiasme d'un public exigeant et insatiable. Le genre policier (ou polar) prend également de la stature grâce à des auteurs dont les écrits, divers et variés, donnent naissance à des productions romanesques structurées autour de six composants essentiels: le crime, la victime, le coupable, l'enquête, le mobile et le mode opératoire (Spehner, 2007: p.6).

Aussi, les éléments canoniques du genre se retrouvent-ils, quelquefois, dans des œuvres qui, ontologiquement, ne relèvent pas du clade policier. C'est le cas de *Le 5^{ème} règne* qui, bien que provenant du genre fantastique, comporte des principes narratifs du récit policier. Un tel constat amène Jacques Dubois à déduire que « le polar est désormais devenu une forme universelle et transmédiatique dont l'emprise et l'empire est quasi sans limites. » (2006 : p.51).

En quoi cette assertion trouve-t-elle ses fondements? Par quels procédés, le roman de Maxime Chattam induit-il une inférence policière? Il revient, dans la présente analyse, de faire apport de preuves pour démontrer la justesse de cette assertion. Pour ce faire, l'analyse est menée avec l'outil de la narratologie « qui présente une histoire transmise par l'acte narratif » (Gérard Gengembre, 1996 : p.37). Elle tente de cerner les substrats du roman policier dans *Le 5^{ème} règne* de Maxime Chattam. Dans cet élan, elle vérifie, tour à tour, les présences d'actions criminelles, d'énigmes, d'enquêtes et détermine la formule terminale de l'exercice policier.

1. Des meurtres énigmatiques

Le roman policier est un genre qui respecte un principe inaugural de composition de ses récits. Sa formule est simple et tourne autour du crime : sans crime, il n'y a pas de roman policier. Par crime, il faut entendre tout «délit grave juridiquement répréhensible » (Yves Reuter, 2005 : p.13). Le crime perpétré représente le facteur primordial pour le roman policier et suscite, incidemment, une curiosité de lecture dont l'écrivain se sert pour se construire et tenir le lecteur en haleine. Au regard de l'importance narrative que revêt la victime dans le discours policier, Yves Reuter l'érige en « une contrainte structurelle. » (Yves Reuter, 2005 : p.46)

Une précision s'impose toutefois pour les lecteurs non avertis de cette littérature : le crime ne se réduit pas au meurtre même si c'est ce que semblait stipuler Van Dine en 1928 dans les linéaments d'un genre qui s'ébauchait. Dans une notule péremptoire il écrit, « un roman policier sans cadavre, cela n'existe pas. J'ajouterai que plus ce cadavre est mort, mieux cela vaut. Faire lire trois cents pages sans même offrir un meurtre serait de montrer trop exigeant à l'égard d'un lecteur de roman policier. » (Van Dine, 2006 : p.60). Le roman policier collige en fait un très large éventail de crimes : détournement de deniers publics, rapt, chantage, meurtre, viol, vol... En dépit de toutes ces occurrences, le meurtre est la contumélie la plus largement convoquée comme élément perturbateur dans l'exercice du roman policier. André Vanoncini le fait remarquer : « Le meurtre est le crime le plus fréquemment commis. » (1993 : p.13).

Même si *Le 5è règne* n'est a priori pas un roman policier, la simple présence, en son sein, de plusieurs crimes mystérieux, incite à l'analyser selon les modalités d'évaluation du récit policier. Dans ce réseau systémique, l'incipit du roman fait dans le cliché. En situant son intrigue dans le village d'Edgecombe, il parodie, en effet, les manoirs, les scènes de crime des romans policiers à énigme anglais situés à la périphérie des villes. Ces romans « ont en général une affection toute spéciale pour les manoirs, les petits villages », Jean-Noël Blanc, (1991: p.15).

À Edgecombe, les habitants forment une communauté harmonieuse où tout le monde se connaît et où tout se sait. La vie s'y déroule sans incident majeur jusqu'à ce que le village bascule dans l'horreur et l'incompréhension suite à la découverte du corps sans vie du jeune Tommy Harper « étranglé près de la voie ferrée » (p.53). Cet événement malheureux, aussi inattendu qu'imprévu, vient perturber et ébranler l'ordre social. Il crée, ce faisant, l'émoi chez les personnages affectés par cette mort. Des questions obsédantes et inquisitrices résultent dès lors de ce trouble : qui a tué Tommy Harper ? Pourquoi a-t-il été tué ? On retient ainsi ces constats du Shérif Hannibal qui remarque :

« un jeune enfant étendu sur le sol, la tête posée les rails. Les yeux grands ouverts, figés dans une expression d'apathie totale,

la bouche légèrement entrouverte [...] Une large marque violacée lui mangeait le cou [...]. Car Tommy Harper n'était pas mort étranglé [...] son torse nu, la poitrine couverte de sang et de lambeau visqueux de chairs » (pp. 53-54).

Les structures phrastiques révèlent que la mort de Tommy Harper est toute récente. Elle n'a pas encore livré son secret et est, par ce biais, objet de nombreuses supputations. Elle est entourée de mystères parce que personne n'en soupçonne la raison, n'en connaît les auteurs. Dans de telles circonstances, la machine à rumeur va bon train et un voile de suspicion légitime plane sur tous les habitants. À cet effet, le narrateur fait remarquer qu'« un psychopathe sévissait dans le nord de la Côte Est depuis maintenant deux mois (p. 24) ». Cette seule idée suffit à entretenir la crainte ; puisque, en effet, elle est la raison qui emmène les populations à s'inquiéter et à demeurer dans la peur. Ne sachant pas les limites et les intentions du tueur, tout le monde est plongé dans l'angoisse et l'effroi.

La suite des événements entérine l'inquiétude de la population ; car, en plus du meurtre de Tommy Harper, d'autres crimes de sang émaillent le roman. On dénombrera ainsi en tout « quatre victimes en moins d'un mois », (p.364). C'est dire qu'au premier crime, celui de Tommy Harper, ont succédé trois autres : « Warren King » (pp.74-108), « Tom Wilinger » (p.330) et « Howard Leech », (pp.184-185).

Si le meurtre de Tommy Harper est appelé le crime initial, les autres sont les crimes secondaires n'étant pas nécessairement liés au crime initial. Ils peuvent, en effet, être perpétrés soit pour faire taire un témoin gênant, soit parce que les victimes ont été présentes au mauvais endroit au mauvais moment. Dans *Le 5^e règne*, les meurtres sont la manifestation de la névrose meurtrière d'un personnage dont l'identité sera découverte dans les parties ultimes de l'œuvre comme, justement, le veut la tradition des romans policiers à énigme. Mais comment ce personnage auteur d'affliction se donne-t-il à voir ?

À un stade du récit qui se situe avant la clausule, les cadavres n'ont pas encore livré le secret de leur mort. Que se passe-t-il à Edgecombe ? Que réserve cette atmosphère morose ?

Le meurtrier est donc anonyme. Face à l'abstrusion que la lecture de ce personnage instaure, les habitants d'Edgecombe le surnomment « l'Ogre de la Côte Est » (p. 107). Le tueur dénommé « Yeux bleus » vénère le mal, et cela n'est en aucun cas anormal pour lui. Par cette appellation, ce personnage sans identité est surtout envisagé comme un actant à esprit prédatif. Il est ainsi désigné parce qu'il est ce personnage X non identifié qui a un penchant assez prononcé pour le sang. Il tue la nuit : « il était onze heures [...] Il avait vu, Il avait regardé ces petites silhouettes s'agiter un peu plus bas [...] Il se prépara à servir la bête (p.47) », mutile ses victimes « le visage bouffi, lacéré si

profondément qu'on aurait dit des traces de couteaux [...] Il était torse nu, les viscères à moitié sortis du ventre » (p. 116). Comme dans *Perceval ou le conte du graal*, où l'ogre est présenté comme une sorte de géant se nourrissant de chair fraîche et dévorant les petits enfants, le récit de Maxime Chattam décrit son ogre comme un personnage à l'origine des différents meurtres. Il y est un être malfaisant qui se repaît de chair et de sang humains. L'ogre est entendu comme un personnage méchant, mauvais; un géant friand de chair et de sang humain. Découlant d'un genre proche du conte, la littérature fantastique est friande de tels personnages à allures et à pratiques biscornues. Le surnom qu'on lui donne dans le récit provient donc d'une unité de rang prédictif. Il va sans dire que le recours à l'ogre a pour objet d'allusionner un personnage littérairement marqué par sa propension à l'infamie sanguinolente. Cette appellation est identificatoire et porteuse d'un sens qui se notifie dans le schéma narratif qui est le sien. Elle connote et traduit dans ses moindres vices et défauts, l'énergie dont elle est arrimée et qui l'a révélée à la conscience publique. Une telle désignation, donnée à dessein et qui inspire la répulsion est due au mépris que le personnage suscite. En effet, à Edgecombe marqué par la quiétude, les actes de cette terreur mettent à mal l'équilibre social. Ce surnom a pour objet, de traduire aussi fidèlement que possible, l'identité fonctionnelle et figée de son référent haï. L'importance du surnom dans le jeu littéraire, amène Michel Erman à écrire que :

« Le surnom possède une valeur caractérisante plus forte qu'un simple nom car il désigne un personnage tout en référant à un énonciateur qui se veut le garant de la valeur de vérité. Celui-ci témoigne que le signe convient à la personne qu'il désigne et assume son point de vue subjectif en adoptant implicitement une attitude propositionnelle d'identification. » (2006, p.43)

Lorsqu'il sera identifié, le nom de celui qui est appelé à raison, l'ogre fera le tour du village. Cette opération qui permet de désanonymiser l'inconnu perfide, permet aussi de le faire sortir de son solipsisme et ainsi, l'œuvre qui le porte répondra à l'exigence de clarté sur laquelle la fin du roman policier à énigme débouche. C'est la raison pour laquelle avant d'en arriver à cette forme modale, Jacques Dubois (2006 : p.98) relève que : « Le meurtrier est parmi nous, est l'un d'entre nous, est nôtre, mais qui est-il donc ? » Convaincu que des enquêtes et leur corrélation sont aussi présentes dans l'œuvre, quelles sont leurs manifestations ?

2. Des enquêtes caractéristiques du polar

Pour le sens commun dont l'opinion s'est certainement forgée à partir des questions du Sphinx à Œdipe, l'énigme est une chose difficile à comprendre et à cerner. C'est la raison pour laquelle elle est régulièrement identifiée à un jeu de l'esprit où l'on doit deviner quelque chose à partir de données obscures et ambiguës. Citant, en cela, Jacques Lacan à partir d'une formulation calembouresque, Hervé Castanet confirme que l'énigme est « une énonciation

telle qu'on n'en trouve pas l'énoncé. » (Castanet, 2015 : p.13) On retient alors que l'énigme est un nœud appelant à un dénouement comme l'est l'ontologie du roman policier primitif qui tout au long de sa trame, soumet son lecteur à un jeu de l'esprit. Son objet est d'arriver à dévoiler l'identité du criminel seulement dans les ultimes lignes de l'œuvre. Le type de roman policier qui érige et consacre le vide identitaire en un système narratif est conséquemment appelé roman policier à énigme ou roman-jeu. Le jeu consiste à soumettre tout enquêteur et tout lecteur, en plus du dévoilement de l'identité du coupable, à la reconstitution des péripéties du délit causal. Aussi, afin de rendre l'énigme manifeste, de nombreux détails sont-ils volontairement occultés dans l'intrigue car le charme de ce genre de romans est avant tout basé sur un jeu de dissimulation.

Plus pragmatique, le lexique américain nomme ce genre de littératures « *whodunit* » (Norbert Spehner, 2000 : p.21). Le mot est argotique; il provient de la contraction de la phrase interrogative « *who done it* », signifiant littéralement « qui l'a fait ? » L'expression *whodunit* allude un récit policier dans « lequel tout reste à établir, l'identité du coupable comprise » (Armand Koffi Yao, 2019 : p.102). Ce faisant, le roman policier à énigme peut se lire comme un récit faisant appel à une conscience supérieure qui va permettre d'éclairer toutes les zones d'ombre entourant un crime. Norbert Spehner certifie cette notoriété : « Le protagoniste principal représente l'Autorité et sa fonction est de trouver le coupable, de le confondre, et de rétablir l'ordre social et moral qui a été perturbé. » (Spehner, 2000 : p.21).

Sur cette base, on peut retenir que l'énigme a une formulation plurivoque vu que son champ d'action englobe toutes les lacunosités qui enveloppent un récit. Alain-Michel Boyer, (1995, p. 122) ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que : « l'énigme n'est jamais « uniforme », ni statique. » Dans une fiction, par exemple, lorsque se lit une volonté de se sortir d'un schéma lacunaire à la suite d'un crime, l'œuvre introduit alors peu ou prou dans les linéaments du roman policier à énigme. Ainsi, dans *Le 5^e règne*, l'attitude de certains personnages à vouloir clarifier l'énigme qui entoure les victimes d'un tueur-fou peut raisonnablement amener à lire ce roman comme une version d'un roman policier à énigme. Il revient à celui qui se soumet officiellement à cette tâche, le shérif Benjamin Hannibal, aidé dans sa tâche par l'agent du F.B.I. Glen Ferguson, de lever toutes les zones d'ombre qui concourent à en fixer les abscondités. Ainsi, avec l'implication de « la police d'État » (p. 24) ou du « FBI » (p. 24), d'un « shérif » qui font la course au « meurtrier », le policier s'installe confortablement dans l'histoire.

Pour y parvenir, c'est-à-dire pour identifier l'esprit malveillant et le mettre hors d'état de nuire, l'histoire dont le shérif Benjamin Hannibal est le principal manœuvrier « va consister en une remontée à rebours, vers l'explication de cet acte déjà posé » (Marc Lits, 1999, p.12).

Mais qui est ce personnage abject ? À ce stade du récit, son identité est cachée. C'est l'inconnu de cette identité qui amène les habitants d'Edgecombe à surnommer l'ogre, la terreur du village. Pour surmonter cette aporie ou ce non-savoir, une enquête s'impose.

Une enquête est donc consécutive à un crime irrésolu. Elle est un élément important de tout récit policier. Dans une interview accordée à la revue *Nuit Blanche*, André Vanoncini en révèle la substantialité : « Le roman policier est animé par l'élucidation du mystère. S'il n'y a pas cette dimension, il me semble qu'il perd sa spécificité. » (Vanoncini, 1994 : p. 24) Pour sa part, Jacques Dubois (2006, p.64) insiste sur la capitalité de l'enquête dans un jeu de rôle cher au roman policier : « Tout récit d'enquête a pour visée l'établissement d'une identité. » On comprend alors que si dans un récit, le crime est un prétexte pour qu'il y ait analyse policière, ce récit ne prend vraiment cette orientation que si le crime est accompagné d'une enquête. Celle-ci doit permettre à toutes les lacunosités observées depuis le crime initial de se délester de l'opacité de leurs vêtements en livrant leur secret. Après un crime, en effet, l'inconnu du criminel et de son mobile révèle la textualité du paradigme absent, celle du mystère qui enserré tout crime et dont les questions de type, qui en est l'auteur ? Quel a été son mode opératoire ? Quelle intention soutenait le crime ? Quand le crime a-t-il été perpétré ?, en sont des éléments de déchiffrement.

Ces questions ont pour objet de satisfaire la curiosité du lecteur et apaiser par ailleurs, la hantise de certains personnages à la suite de tous les entrelacs de ténébreosité qui entourent la découverte du corps. Pour cela, il faut faire parler les témoins et le cadavre afin que celui ayant fait passer ce dernier de vie à trépas n'ait pas commis le crime parfait. Ce dessein est nettement perceptible dans *Le 5^e règne*. Depuis le crime de Tommy Harper, tout le monde est en quête de réponses sur l'identité et le mobile du coupable multirécidiviste. Les habitants ne sachant pas à quel saint se vouer, commencent à se regarder en chien de faïence. « Le Shérif Hannibal conseilla à tous les enfants de ne plus sortir après dix-sept heures » (p. 24) Incidemment, tant que le meurtrier sera en liberté, son esprit continuera de hanter les rues d'Edgecombe. La cohésion et la quiétude de la population s'en trouveront alors sérieusement affectées. Le criminel qui, à cette étape de l'intrigue, est le personnage X, sans identité, doit être identifié, et mis aux arrêts pour mettre fin à la psychose que sa présence invisible suscite. Pour cela, l'enquête est confiée au « shérif Benjamin Hannibal », (p. 52) qui s'attelle à interpréter les données sensibles dont il a connaissance. Son enquête repose sur deux piliers : une enquête au cours de laquelle il étudie d'abord la personnalité des victimes afin de trouver des indices susceptibles de le mener au criminel. Et l'autre où il ira sonder les fonds méandres de la psychologie des personnages suspects ou non pour se faire une idée du mobile du crime.

Au demeurant, le meurtrier qui rôde à Edgecombe est l'objet de discours interrogatifs et de fantasmes parce qu'il a pris la décision d'avoir un comportement asocial, en opposition avec celui que présentent les habitants d'Edgecombe. Son surnom l'ogre, est une désignation de stigmatisation parce que ses pratiques le marginalisent à plus d'un titre. Le roman policier saisit par ce biais, la marginalité tant psychologique que physiologique pour en faire un de ses leitmotiv : un personnage humain qui tue son semblable innocent est ontologiquement étranger à celui-ci. Le résidu étranger du criminel dont la connotation avec étrangeté s'édifie à bien des égards agrée un constituant symbolique qui inscrit dans le registre de l'inhumanité. Selon ce principe narratif, le tueur est un monstre qui viendrait d'un autre monde. Celui qui sévit à Edgecombe est marqué par une typologie de répugnance et d'étrangeté. Par exemple, il « a une voix grave » (pp.74-75), « a les cheveux blonds, tout emmêlés et très sales » (p.74). Un tel être, étrange, physiquement méseuvant, coprophile certainement, se pose comme expression du personnage problématique. Au sujet du hors-la-loi, Jean Bessière confirme, d'ailleurs, ce caractère étrange en ces termes: « Le criminel est donc exemplairement l'homme du dehors. Celui qui vient d'ailleurs (...) pour tuer. » (Bessière, 1998 : p.211) L'étrangeté du criminel révèle donc son étrangeté et son côté énigmatique.

Pour rétablir l'ordre social et mettre fin à l'ordre du croquemitaine, va s'engager une chasse à l'homme entre l'ogre et le shérif Hannibal, la figure chargée de résoudre le mystère, une lutte entre le roi de la dissimulation et celui de la révélation. Une double tension narrative naît de là entre « l'intérêt du mystère et l'intérêt de la solution » (Yves Reuter, 2005 : p.50). En effet, pendant que la nuit, l'ogre s'emploie à commettre le crime parfait, le jour, le shérif use de stratagèmes pour éclaircir le mystère du crime. Les moyens dont ce dernier dispose, sont fondés sur une science aigüe de l'observation : « nous sommes à la recherche d'une sorte de magicien [...] Un mec qui tuerait pour servir le diable ou un démon du même acabit » (p. 197), des interrogatoires, « Benjamin restait à observer [...] Il avait été confronté quelques heures plutôt à un phénomène qu'il n'arrivait pas à s'expliquer logiquement » (p. 196) et des délations : « Je crois que je ne vous ai pas tout dit sur notre homme. Je sais qui c'est . Je le sais depuis le début et ce que vous avez vu n'est encore rien... Le type que nous recherchons n'a pas de nom. Mais le département de la police de Reston en Virginie l'a surnommé le Magicien » (pp.186- 192) ; c'est-à-dire, de tous les éléments constitutifs qu'il est convenu de nommer des « enquêtes rondement menées ». Ces enquêtes aboutissent à la reconstitution du délit, laquelle reconstitution a eu pour but de triompher des énigmes et abscondités posées par le roman. À ce stade du récit, le mot de fin appartient au narrateur qui fait le bilan de l'œuvre. Certains critiques estiment que la quintessence du roman policier se résume à une opposition entre l'enquêteur et le criminel. C'est ce que disent Pierre Boileau et Thomas Narcejac (1994, p.38) : « Il y aura roman quand il y aura empoignade entre l'assassin et le

policier, non pas corps à corps mais "cerveau à cerveau". » Quel est le résultat de cette confrontation ?

3. La fin heureuse comme formule terminale de l'exercice policier

L'empoignade entre deux types de personnages essentiels de l'œuvre-hors-la-loi et enquêteur-qui sont porteurs des « éléments structurels déterminants » (Yves Reuter, 2005 : p.10) est le prélude à la fin de l'exercice policier. C'est en effet après cette étape du récit que l'ordre social troublé par des actes ignobles est rétabli. La fin d'un roman policier est en général une fin heureuse ou un *happy-end*. Cette fin heureuse n'est pas seulement relative à l'achèvement du règne de l'esprit malveillant et de tout acte qu'il charrie mais elle est aussi assujettie au dévoilement des péripéties de l'œuvre. Comment cette instance ultime apparaît-elle dans *Le 5^e règne* ?

Dès les premiers crimes de « l'ogre », la police confie les rênes de l'enquête au shérif Ferguson. Ce dernier mène son investigation conformément aux exigences procédurales. Ainsi, toute la ville d'Edgecombe est sondée. Mais son enquête n'aboutit pas. Une question se pose alors à l'enquêteur : pourquoi y a-t-il soudainement des crimes dans un endroit jusque-là dépourvu de la moindre violence ? Après réflexion, il part de l'hypothèse que l'agresseur viendrait d'ailleurs et/ou serait un étranger conformément à ce que croit Jean Bessière (1998, p.211) quand il écrit que dans le récit policier, « le criminel est donc exemplairement l'homme du dehors. Celui qui vient d'ailleurs (...) pour tuer. » Les nouveaux arrivants à Edgecombe étant Korn et sa suite, les soupçons se portent logiquement sur eux. Mais Ferguson se heurte à un obstacle de taille : il ne peut pénétrer la confrérie des Alcarnes dont les quelques membres présents à Edgecombe cultivent à merveille le principe de l'omerta, la loi du silence. Chez eux, on ne balance pas, à la limite, on protège.

Pour atteindre son objectif, le shérif Ferguson s'attache les services d'un de ses amis, Ézéchiél, un ancien de la confrérie des Alcarnes. Celui-ci apprend à l'enquêteur que le but ultime de Korn est de prendre possession du livre des connaissances maléfiques qui dévoile les moyens de fusionner avec les éléments de la nature pour se rendre invincible sans oublier que ce « saint livre » le doterait aussi du droit de vie et de mort.

Représentant la garde de nuit, les gardiens spirituels du groupe des alcarnes, « des guetteurs aux yeux rouges » apprennent spirituellement l'apparition du livre mystérieux - du fait des erreurs des enfants - et se mettent à sa recherche. Korn et ses acolytes également l'ont également su en épiant le mouvement des Guetteurs jusqu'à Edgecombe. La grand-mère de Sean fait partie du groupe des guetteurs; c'est ce qui justifie que Khann se trouvait dans le grenier (ancienne maison des grands parents de Sean Anderson).

Les Zehus, un autre ordre de la confrérie des Alcarnes dont l'idéologie est à l'opposé de celle que prône Korn a vent de l'affaire, décident d'apporter leur aide à Ferguson. Pour cela, ils dépêchent leur chef à Edgcombe pour épauler le shérif. Il l'assiste dans son enquête qui les conduit dans l'usine désaffectée dans laquelle se trouve le livre des merveilles. Par un concours de circonstances, tous les protagonistes se retrouvent au (troisième) niveau de l'usine. S'engage alors une discussion vive entre Korn et le shérif. Profitant d'un instant de déconcentration de Korn, le chef des Zehus lui inflige une lourde attaque. Korn fait une chute lourde et meurt. Dans sa chute, il entraîne ses complices qui avaient tous élu domicile dans l'usine désaffectée. Le shérif Ferguson n'a pas non plus survécu à la mêlée. Les enfants pris en otage ainsi que le shérif s'en sortent indemnes. Le motif du crime est alors découvert et le monde est débarrassé de la créature mauvaise qui est puni par la mort. Le récit retrouve finalement une situation d'accalmie; d'où on pourrait retenir que le méchant est toujours puni. Pour Yves Reuter,

« L'ordre non contesté, est donc rétabli au travers de la clarté du discours explicatif final. Tout est éclairci : le meurtre, ses causes et ses conséquences, le déroulement de l'enquête, les petits secrets de chacun. La lumière qui en surgit témoigne du caractère ponctuel de l'émergence des ténèbres. Le but du jeu est atteint : le coupable est vaincu aux échecs, le puzzle est reconstitué. » (Y. Reuter, 2005 : p.51)

Le témoignage des survivants permet finalement de reconstituer le puzzle et ses péripéties. Par ailleurs, pourquoi inclure des linéaments du récit policier dans un récit fantastique ? Une telle question amène à orienter la réception du texte de détection de Maxime Chattam comme un roman à forte teinte psychologique.

4. Le 5ème Règne, une écriture suscitée par le crime

Le crime est le motif et le mobile du texte de Maxime Chattam. Il est l'élément qui fait avancer le récit; car, il commande toute l'action en tant qu'un des principes fondateurs du roman policier. De fait, s'il y a toujours un enquêteur et un coupable ; c'est bien parce qu'il y a préalablement, au moins, un meurtre, une victime (un cadavre). Le texte de Maxime Chattam débute par une enquête sur un individu anonyme qui tue pour des raisons qui lui sont personnelles. Selon le texte, il y a « un psychopathe [qui] sévissait dans le Nord de la côte Est depuis maintenant deux mois (...) Cela venait de coûter la vie à un petit garçon de cinq ans. Tommy Harper avait été retrouvé le long de la voie ferrée. Étranglé » (p. 24).

Le mot psychopathe laisse entrevoir l'idée que les assassinats sont la manifestation de la névrose meurtrière d'un personnage dont l'identité ne sera découverte que dans les parties ultimes de l'œuvre ; ainsi que le souhaite la tradition classique des romans policiers à énigme. Pour mener l'enquête et

retrouver l'assassin du petit Tommy retrouvé étranglé et des trois autres qui ont succédé que sont : « Warren King » (pp.74-108), « Tom Wilinger » (p.330) et « Howard Leech », (pp.184-185); soit « quatre victimes en moins d'un mois », (p.364) le sheriff Hannibal a été vite rejoint par Fergusson, un agent du F.B.I. Ils sont chargés d'enquêter sur le meurtre avec « six hommes [dont le rôle est d'] organiser les recherches dans la région » (p. 55) .

Les investigations sont menées partout et le récit suit la courbe de cette affaire de crime. Les enquêteurs interrogent naturellement les personnes susceptibles de leur donner des renseignements utiles. « Le shérif et l'officier Piper avaient passé une partie de la soirée à téléphoner chez les amis de Warren (...) » (p. 99), à interroger ses camarades. Ainsi, le shérif interroge Lewis, un ami de Warren, de la façon suivante: « (...) Toi et Sean n'auriez pas vu Warren King depuis hier après-midi ? » (p. 101) avant de lui donner la consigne suivante : « Si jamais tu l'aperçois, préviens-moi le plus vite possible, d'accord ? ».

Au demeurant, les populations sont anxieuses et apeurées par les meurtres à répétitions, depuis que leur ville, longtemps réputée pour son calme et son caractère tranquille (p. 24) a été transformé en théâtre de crimes. Ces infractions à la loi morale ou civile sont donc au cœur des péripéties. Les forces de l'ordre déploient de gros moyens pour mettre hors d'état de nuire le(s) coupable(s) de ces actes sinistres afin de délivrer les habitants de Edgecombe. Le crime est, à juste titre, le motif à partir duquel le récit est mené. Il en constitue le thème principal puisque toutes les articulations oscillent autour de lui. D'ailleurs, les rebondissements dans les enquêtes policières permettent de rendre compte de la dimension criminologique du récit et de comprendre toute l'importance du crime dans le genre policier en général et dans le texte du romancier français, en particulier.

Conclusion

Pour clore, cette étude portant sur la mise en lumière des archétypes du roman policier dans *Le 5^e règne* de Maxime Chattam comporte certes, des traces de l'écriture policière ; cependant, leur traitement suivant la logique de l'esthétique fantastique demeure plus important. Le récit est, on ne peut plus, respectueux des règles capitales du roman policier. En effet, qu'il s'agisse de l'enquêteur, du meurtrier et de l'intrigue, tout est construit de sorte à rendre cette chasse au criminel passionnante et intrigante. L'histoire narrée mentionne également un narrateur qui use de voies et moyens pour se montrer le plus impartial possible. En aucun cas, il n'influe sur l'histoire ou en donne des pistes susceptibles d'accélérer la résolution du mystère et rendre la fin de l'histoire prématurée et sans intérêt.

La posture du policier vit aussi à travers le narrataire en tant que lecteur actif dans la résolution du mystère et, qui plus est, tenu comme autant armé que

l'enquêteur. *Le 5^e règne* respecte bel et bien, pour ainsi dire, les marques du roman policier.

Par ailleurs, il est à noter que ce genre se joue désormais des frontières génériques au point d'embrasser tous les aspects de la vie. Et, on pourrait soutenir avec S. Jeanneret (2012 : p. 12) qu'« aujourd'hui, le monde entier s'offre à travers le polar ».

Références bibliographiques

BOILEAU, P., NARCEJAC, T. (1994), *Le roman policier*. Paris : Presses Universitaires de France.

BOYER, A.-M. (1995), *Frontières du littéraire*. Paris : Centre d'Édition de Textes Électroniques.

CASTANET, H. (2005). Un peu de ton sang, de Theodor Sturgeon : petite digression psychanalytique. In CASTA Isabelle-Rachel (Dir.). *L'Énigme du mal en littérature de jeunesse*. (pp.13-26). Arras : Presses de l'Université d'Artois.

CHATTAM, M. (2003), *Le 5^e règne*. Paris : Le Masque.

DORE, M., VANONCINI, A. (Juin-Juillet-Aout 1994). Enquête sur le roman policier. *Nuit Blanche*, 56, 22-26.

DUBOIS, J. (2006). *Le roman policier ou la modernité*. Paris : Armand Colin.

DUTERTRE, J. (2012). *Les caractéristiques du genre policier*. Paris : HAL.

ERMAN, M. (2006). *Poétique du personnage de roman*. Paris : Ellipses.

EVARD, F. (1996). *Lire le roman policier*. Paris : Dunod.

FONDANÈCHE, D. (1990). *Paralittératures*. Paris : Éditions Vuibert.

FONDANÈCHE, D. (2000), *Le roman policier*. Paris : Ellipses.

GAUDREAULT-BOURGEOIS, J. (2018). Le roman vit selon ses propres lois ou comment les romanciers font du roman le genre le plus libre qui soit. *Tangence*, 118, (pp. 103-118).

JEANNERET, S. (2012), «Le roman noir n'a plus mauvais genre», Sciences Humaines. Paris : Dossier Polar.

LITS, M. (1991). *L'Énigme criminelle*. Bruxelles : Didier-Hatier.

LITS, M. (1999). *Le roman policier : introduction à la théorie et à l'histoire d'un genre littéraire*. Liège : Éditions du CEFAL.

MESSAC, R. (2011). Le « Detective Novel » et l'influence de la pensée scientifique. Paris : Les Belles Lettres.

REUTER, Y. (2005). *Le roman policier*. Paris : Armand Colin.

SPEHNER, N. (2000). *Le roman policier en Amérique française*. Québec : À lire.

SPEHNER, N. (2007). *Scènes de crimes, Enquêtes sur le roman policier contemporain*. Québec : À lire.

VAN DINE, S.S. (printemps 2006). Les 20 règles du roman policier. *Québec français*, 141, (pp. 60-60).

VANONCINI, A. (1993). *Le roman policier*. Paris : Presses Universitaires de France.

YAO, K. A. (Décembre 2019) : Autopsie des espaces du crime dans Les Dents du tigre de Maurice Leblanc. *Annales de l'Université de N'Djamena*, 01, (pp.43-53).